



V. La Renaissance - L'affirmation du français (XVI^e siècle)

En 1533, un humaniste picard du nom de **Charles de Bovelles** (1479-1553) — un disciple de Jacques Lefèvre d'Étaples (1450-1536), l'un des pères de la Réforme française et l'un des plus grands philologues de la Renaissance — écrivit un ouvrage sur les « langues vulgaires » parlées en France: *De differentia vulgarium linguarum et Gallici sermonis varietate* (« Des différentes langues vulgaires et variétés de discours utilisés dans les Gaules »). Dans son ouvrage, l'auteur faisait remarquer: « Il y a actuellement en France autant de coutumes et de langages humains que de peuples, de régions et de villes ». En somme, l'auteur soulignait la très grande diversité linguistique dans la France de son époque. À cette époque la plupart des Français — soit 99 % — ne parlaient pas le français, mais leur langue régionale appelée *patois*. C'est d'ailleurs dans ces langues que les prêtres s'adressaient à leurs ouailles. Lorsque les enfants allaient dans les écoles de village, c'est également dans ces langues qu'ils apprenaient les préceptes de leur religion et parfois certains rudiments d'écriture. On ne parlait français qu'à Paris et au sein des classes aristocratiques du nord de la France.

1. La prépondérance de l'Italie

Le XVI^e siècle fut marqué par la prépondérance de l'Italie dans presque tous les domaines en raison de sa richesse économique, sa puissance militaire, son avance technologique et scientifique, sa suprématie culturelle, etc. À peine maîtres de leur royaume unifié, les rois de France se lancèrent dans les conquêtes extérieures : les guerres d'Italie s'étalèrent de 1494 à 1559. L'Italie devint le théâtre de rivalités entre la France de François I^{er} et l'empereur romain-germanique, Charles-Quint (1500-1558), qui était en même temps roi d'Espagne.

Les conflits finirent par s'atténuer entre Français et Italiens au point que des contacts étroits et pacifiques s'établirent. De nombreux Italiens vinrent vivre à la cour du roi de France et les mariages diplomatiques, comme celui de Catherine de Médicis avec Henri II, amenèrent à la cour des intellectuels, des artistes et des scientifiques italiens. Régente de France pendant près de 20 ans, Catherine de Médicis sut régner avec une poigne de fer et favorisa le développement des arts... italiens. La cour de France se raffina en s'italianisant.

Cette influence culturelle se refléta nécessairement dans la langue française. Des milliers de mots italiens pénétrèrent le français, notamment des termes relatifs à la guerre (*canon, alarme, escalade, cartouche*, etc.), à la finance (*banqueroute, crédit, trafic*, etc.), aux mœurs (*courtisan, disgrâce, caresse, escapade*, etc.), à la peinture (*coloris, profil, miniature*, etc.) et à l'architecture (*belvédère, appartement, balcon, chapiteau*, etc.), sans compter les domaines du vêtement, de l'alimentation, de l'équitation, de la musique, etc. Bref, une véritable invasion de quelque 8000 mots, dont environ 10 % sont utilisés encore aujourd'hui.

2. Les guerres de religion (1562-1598)

Le XVI^e siècle fut aussi l'époque des guerres de religion, contrecoup de la réforme d'Henri VIII en Angleterre (protestantisme), de Luther en Allemagne et de Calvin en Suisse. Ces guerres étaient liées à la mentalité du temps ; il semblait n'y avoir que deux possibilités pour ceux qui confessaient une autre religion: se convertir ou périr. Par leur brassage d'hommes et d'idées, ces campagnes militaires contribuèrent plus que tout autre cause à faire entrer dans la langue française un certain nombre de mots anglais et espagnols. Ce sont surtout des termes relatifs à la guerre et aux produits exotiques dus à la découverte de l'Amérique et de l'Asie par les Anglais et les Espagnols.

3. L'expansion du français

À la fin de ce siècle de conflits militaires, l'expansion du français se trouva renforcée. Le roi avait désormais une armée permanente et ces immenses brassages de la population mâle par les guerres n'ont pu que favoriser le français auprès des soldats. Avec ses 15 millions d'habitants, la France restait le pays le plus peuplé d'Europe et les impôts rendaient le roi de France plus riche que ses rivaux, ce qui contribua à asseoir son autorité et à promouvoir sa langue.

Une autre cause explique également l'expansion du français à cette époque : pour la première fois en France, une importante ordonnance royale, l'**Édit de Villers-Cotterêts** (1539), traitait de la langue. C'est dans son son château de Villers-Cotterêts que François I^{er} signa l'édit qui imposait le français comme langue administrative au lieu du latin. Le même édit oblige dans chaque paroisse les curés à tenir un registre des naissances: ce fut le début de l'état civil. Cette mesure fit ainsi du français *la langue de l'État*, mais elle n'était point dirigée contre les parlers locaux, juste contre le latin de l'Église. Vers 1520 environ, la Bible et l'Évangile furent traduits en français et tous les calvinistes de France ou de Suisse s'évertuèrent à les répandre sous cette forme.

De plus, l'imprimerie favorisa la diffusion du français : il parut plus rentable aux imprimeurs de publier en français qu'en latin en raison du nombre plus important des lecteurs en cette langue. Cela dit, c'est à cette époque que nous devons cette déplorable orthographe du français dont les francophones d'aujourd'hui subissent encore les servitudes.

Enfin, de plus en plus de savants écrivirent en français, notamment des mathématiciens, des chimistes, des médecins, des historiens et des astronomes, et plusieurs écrivains revendiquèrent en faveur de cette langue: Du Bellay, Ronsard, Rabelais, Montaigne, etc. Tout cela nous explique la publication du fameux pamphlet de Joachim Du Bellay, *Défense et illustration de la langue française*, qui parut en 1549 et est généralement considéré comme le manifeste de La Pléiade.

À la fin du XVI^e siècle, le français était devenu une langue littéraire et un instrument acceptable pour la transmission des connaissances scientifiques. Bien qu'encore assez différente du français d'aujourd'hui, la langue de cette époque peut se lire sans qu'il ne soit nécessaire de passer par la traduction ; il s'agit presque de français moderne. Cependant, le peuple continuait d'ignorer à peu près tout de cette langue qui commençait à se codifier ; dans la région de Paris, il parlait un autre type de français qui ne s'embarrassait pas des latinismes, des italianismes et des hispanismes, lesquels ne préoccupaient encore que les lettrés, les bourgeois et les nobles.